

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 22 (1893)
Heft: 11

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveaux problèmes

29. L'économe d'un pensionnat achète chez un libraire un certain nombre de livres, dont le prix, d'après le catalogue, est de 2 fr. 50. Le libraire accorde une remise de 15 % et donne 13 exemplaires pour 12, mais il fait payer le port qui est de 0 fr. 90 par douzaine. L'économe revend les livres en faisant un bénéfice de 10 % sur le prix de revient et retire pour le tout 125 fr. 84. On demande combien il a commandé de douzaines et à combien lui est revenu l'exemplaire.

30. La surface totale d'un cône ayant 2^m de hauteur égale 4 fois la surface du cercle de la base. Trouver le volume.

(La solution du N° 28 peut servir de modèle.)

P.-Jos. AEBISCHER

Chronique scolaire

Dans nos anciens programmes scolaires, il est souvent fait mention de l'enseignement des *Calon*. Plus d'une fois on a discuté sur l'origine de ce nom et quelques historiens se demandaient si peut-être ce nom n'avait pas quelque rapport avec l'austère moraliste de Rome. Or ce *Cato* est un écrivain chrétien du VII^e ou du VIII^e siècle. Il composait des distiques en latin renfermant des sentences morales, ayant pour objet nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et spécialement envers les maîtres. Ces poésies formaient un livre scolaire très répandu au moyen âge surtout dans les écoles populaires.

Argovie. — La conférence cantonale des instituteurs se trouvait réunie le 19 septembre et comptait environ 250 participants. Le principal rapport avait pour objet le résultat des examens de recrues de l'année 1891.

Voici les conclusions du rapporteur, M. Niggli, recteur à Zofingen :

1^o Primitivement, les examens de recrues avaient pour but de constater l'instruction des jeunes militaires et de voir par là comment les cantons appliquaient l'article 27 de la Constitution fédérale. Ils furent dès lors considérés comme le thermomètre de l'instruction publique pour chaque canton.

2^o Les résultats d'une année ne sauraient suffire pour une appréciation du degré d'instruction dans un canton.

3^o Le corps enseignant d'Argovie voit avec joie la manière de procéder du Conseil d'Etat qui a chargé le département de l'Instruction publique de réunir, par commune, les résultats des examens fédéraux et de les publier. Il exprime le vœu que l'on fasse, auprès du département fédéral militaire, les instances nécessaires pour que le public soit exactement renseigné sur la dernière école fréquentée par les recrues. Il serait intéressant aussi d'établir un tableau comparatif entre les notes obtenues aux examens de recrues avec les notes données dans les écoles.

4^o Les notes moyennes, exceptionnellement mauvaises, obtenues en 1891 par les recrues argoviennes pour les branches élémentaires

dans l'histoire, la géographie et l'instruction civique, prouvent qu'il existe des lacunes dans l'enseignement scolaire.

Les causes de ces résultats fâcheux doivent être attribuées d'abord soit à la famille, soit à la condition économique et sociale, soit aux travaux domestiques excessifs que l'on impose au jeune âge, soit à l'école et à l'organisation entière de l'instruction primaire et en particulier :

a) Au laisser-aller de certains maîtres, surtout dans l'enseignement intuitif, et à la négligence que l'on apporte dans la correction du langage (usage du patois) et à ce que l'on ne tient pas assez compte des exigences de la vie pratique dans le calcul et dans les exercices de composition, enfin à ce que l'on n'étudie pas d'une façon assez sérieuse l'histoire, la géographie et l'instruction civique ;

b) Au manque d'espace dans les écoles ;

c) A l'émancipation des 50 % et plus des enfants, avant l'achèvement des 8 années réglementaires ;

d) A une organisation défectueuse des écoles secondaires ;

e) A l'absence des écoles de perfectionnement, bien qu'obligatoires, dans plus de 100 communes de notre canton ;

f) Au défaut d'un nombre suffisant d'institutions spéciales pour les enfants faibles d'intelligence et à l'absence de toute loi qui permette d'obliger les enfants à fréquenter ces institutions ;

g) Aux traitements trop faibles des institutions et aux pensions insuffisantes ;

h) Au manque d'appui de la part de la famille et des autorités dans tout ce qui concerne l'instruction primaire ;

i) A une répression insuffisante des absences.

5° On obtiendra de meilleurs résultats a) en écartant les obstacles que nous venons de signaler, mais surtout b) en faisant édicter par le Conseil d'Etat un arrêté en vue d'obliger les enfants à fréquenter l'école primaire une septième année, à moins qu'ils n'entrent dans une école de perfectionnement ;

c) En instituant sans retard des écoles de perfectionnement dans toutes les communes du canton où elles n'existent pas encore ;

d) En centralisant l'inspection et en choisissant les inspecteurs dans le corps enseignant ;

e) En modifiant la loi scolaire en vue d'astreindre à une année supplémentaire d'école tous les jeunes gens qui n'auraient pas la note 3 en moyenne ;

f) En établissant la gratuité du matériel scolaire et son monopole entre les mains de l'Etat ;

g) En demandant l'appui financier de la Confédération en faveur de l'école ;

h) En mettant plus de diligence dans la formation de l'instituteur ;

i) Enfin en améliorant les traitements des instituteurs et en changeant le mode actuel de nomination.

Schwyz. — C'est par une décoration simple, mais de bon goût, que Schwyz accueillait jeudi, 22 octobre, les membres de l'Association catholique des instituteurs et amis de l'école accourus des quatre points cardinaux de la Suisse.

On s'attendait, il est vrai, à une plus grande participation ; néanmoins il y en avait assez, pour représenter dignement les différentes sections de la Société.

L'assemblée fut ouverte par le discours de bienvenue du président du conseil local, M. Inderbitzin, vicaire de Schwyz. Le président

de la Société, M. l'inspecteur Tschopp, ouvrit ensuite la séance en exposant les motifs pour lesquels Schwyz avait été choisi comme lieu de la réunion : contrée admirable par sa beauté, terre sacrée par l'histoire et manque de liens entre des instituteurs qui étaient entrés ici dans la pratique il y a 30 à 40 ans.

Puis, suivit la lecture des trois principaux rapports qui prirent la plus grande partie de la journée.

M. le conseiller national Schobinger prit le premier la parole sur l'article 27 de la Constitution fédérale.

Il entra en matière par un coup d'œil rétrospectif historique sur l'article de l'école et discuta la nouvelle motion Schenk parvenue par une voie indiscrete aux oreilles du public. Quant à cette motion, il faut attendre les débats de l'assemblée générale et surtout l'exposé des vues de la fraction catholique-conservatrice, avant qu'un de ses membres puisse se prononcer d'une manière autorisée et approfondie.

Le discours de M. Luönd, instituteur, sur les moyens dont disposent des instituteurs pour relever leur position sociale, discours complété par le second rapporteur, M. Wissmann, instituteur à l'Ecole secondaire de Küssnacht, provoque de nombreux applaudissements. Plus applaudies encore furent les explications courtes et concises données par M. Baumgartner, directeur de l'Ecole normale de Zoug, sur le but que se propose la Société. Il exposa les devoirs sublimes à remplir par la Société catholique des instituteurs et des pédagogues qui ne veulent pas rester stationnaires, mais qui désirent progresser avec le temps en restant cependant toujours sur le terrain de notre religion catholique.

Du compte rendu annuel détaillé présenté par M. Tschopp, président, nous ne relèverons que l'accroissement réjouissant des sections ainsi que *l'augmentation du nombre des membres qui est presque le double de celui de l'an passé.*

Quant aux autres débats de la réunion, nous attirons l'attention encore sur l'approbation des comptes et la fusion de l'*Erziehungs-freund* avec les *Monatsblätter*, dès le nouvel an prochain.

Le banquet qui suivit la partie officielle provoqua encore maintes discours pleins d'enthousiasme sur l'appui à donner à la Société. A côté des télégrammes des Evêques de la Suisse et des amis de l'Association, ainsi que de plusieurs membres absents, nous mentionnons le premier toast à Léon XIII, de M. Baumgartner, directeur de l'Ecole normale.

M. Winet, président du département d'Instruction publique du canton de Schwyz souhaita la bienvenue au nom du gouvernement et du peuple de Schwyz et porta son toast à la patrie. M. Frei, instituteur à l'Ecole secondaire d'Einsiedeln, porta un toast au peuple et au gouvernement du canton et de la capitale.

On entendit encore maintes et maintes autres paroles et nous désirons qu'elles trouvent un écho puissant dans la fondation de nouvelles sections et dans l'extension de la Société dans les différents cantons de la Suisse.

Faute de temps, la course au Rütli, prévue au programme, a dû être abandonnée, malgré le temps merveilleux dont on jouissait.

Vaud. — Une trentaine d'instituteurs primaires de toutes les parties du canton se sont réunis à Lausanne, le 16 septembre, en vue de s'occuper de la réorganisation de la Société pédagogique vaudoise.

Après une discussion aussi nourrie qu'intéressante, l'assemblée adopte les propositions suivantes :

I. Dès le moment que le Comité actuel de la section pédagogique vaudoise veut s'occuper de la réorganisation de celle-ci, nous devons prendre acte de sa déclaration, attendre ce qu'il fera et joindre nos efforts aux siens.

II. La réunion d'aujourd'hui, dans l'intérêt du corps tout entier, avec la ferme intention d'éviter une scission dans le corps enseignant, et sans aucun engagement à prendre de la part du dit Comité, lui fait part des vœux émis dans cette séance :

1^o La Société cantonale est indépendante de tout autre Société.

2^o Tous les membres du corps enseignant primaire, sans aucune exception, seront convoqués à la prochaine assemblée générale.

3^o L'assemblée émet le vœu que les conclusions contenues dans le n^o 17 du journal *l'Ecole* servent de base à la discussion qui interviendra dans les conférences de districts, sauf le § 19, qui serait remplacé par le suivant : « La Société n'aura pas de journal officiel ; toutes les communications du Comité central seront adressées aux membres de la Société par voie d'un bulletin spécial et gratuit. »

Schwyz. — La Rédaction du *Bulletin* croit rendre un réel service à ses nombreux lecteurs qui iront en pèlerinage aux Ermites en leur recommandant de visiter le beau Panorama de Jérusalem avec le Crucifiement de Notre-Seigneur.

Le visiteur est profondément ému à la vue de ce spectacle sublime de Jésus-Christ mourant sur la croix, entouré des personnages que les saints Evangiles nomment ou que la Tradition place sur les hauteurs du Calvaire en cet auguste moment. Toute l'attention se concentre sur cette scène émouvante, tous les groupes la contemplent avec des sentiments divers, soldats, scribes ou la grande foule du peuple accouru à Jérusalem pour célébrer la Pâque. Le spectateur est placé sur un rocher, là où se trouve aujourd'hui l'église du Saint-Sépulcre. Il lui est impossible de tracer les limites entre les parties en relief et les parties peintes de ce beau panorama. Derrière les différents groupes s'étend la ville de Jérusalem, telle qu'elle était au temps de Jésus-Christ et qu'Hérode l'avait transformée et embellie depuis l'an 33 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 2 après Jésus-Christ. Le fond reproduit consciencieusement tout le paysage de la Terre-Sainte étudié sur place par deux des artistes, auteurs du Panorama.

Tout visiteur éprouvera les impressions profondes que produit sur l'âme chrétienne le grand drame du Calvaire. De plus, il pourra se faire une connaissance exacte des Lieux-Saints, comme ne peut la donner qu'un voyage coûteux dans ce lointain pays, connaissance cependant si nécessaire à tout homme qui veut bien comprendre l'Histoire-Sainte.

M. W.

BIBLIOGRAPHIES

I

Notiz Kalender für Lehrer und Lehrerinnen auf das Schuljahr 1894-95 von Carl Führer. Bern Druck von Michel et Buehler. Prix : 1 fr. 50.

Charmant calendrier dans lequel l'instituteur trouvera d'abord des pages en blanc avec des en-têtes imprimés pour des notes journa-